« Marseille face aux requins et aux vautours »

21/01/2011 à 22h42

Le réalisateur de « Voyage au pays du capitalisme sauvage », Enrico Porsia, débat ce vendredi 21 janvier du low-cost au CRDP.

En quoi les compagnies à bas prix sont selon vous une illustration du capitalisme sauvage? On parle souvent d'un système « ultra-libéral », je dirais plus clairement que les entreprises low-cost représentent l'aboutissement de l'économie capitaliste. Plus de syndicat, une exploitation la plus brutale possible. Elles s'affranchissent des réglementations nationales et leur argent repart le plus souvent dans des paradis fiscaux.

Quelle est votre réaction après le départ de la base de Ryanair de l'aéroport de Marseille ? Ryanair revendique des pratiques illégales au regard du droit français comme le travail dissimulé. C'est une compagnie de transport donc il lui est facile de transférer ses bases d'un pays à l'autre en fonction de la législation. Cette pratique a un nom, c'est le dumping social. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que cette firme soit née en Irlande, pays qui fondait son développement sur ce principe, avant de voir son modèle de croissance s'écrouler avec la crise.

Mais en plus d'être confrontée aux vautours du ciel, Marseille, fait face aux requins de la mer.
C'est-à-dire ? Par exemple Corsica Ferries qui menace le service public garanti par la SNCM, est une compagnie « fantôme ». Corsica Ferries SAS existe bien mais ne détient que 2 des 14 bateaux de la flotte. En cherchant plus loin, on remonte à un holding de tête : Lozali SA, immatriculé en Suisse dont les comptes consolidés ne sont pas publiés. Il

contrôle un holding intermédiaire, Lota Maritime. Les bateaux jaunes de la compagnie battent tous pavillon « italien international », un pavillon qui offre une exonération totale des charges sociales. La compagnie emploie de la main d'œuvre roumaine et a reçu 100 millions d'euros de la collectivité territoriale de Corse (CTC). […]

La Marseillaise